

Redressemen impot sur frais reel

Par TITI, le 02/09/2009 à 21:48

Bonjour

l'administration me fait un redressement fiscal sur à un ctrl sur frais reel en effet ma justification de km effectués reellement est differente de 1000 km entre les km effectués (1000km sur 40000)

Elle me ramene donc directement zau forfait 10 % alors que je souhaiterais que l'impot recalculer le soit sur le reel effectué

est ce possible, de plus ds son courrier l'inspectrice s'appuie sur une jurisprudence sans en citer le detail

cela respecte t il bien la procedure merci de votre aide